

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 7 septembre 2010 à 9 :00 heures à laquelle sont présents :

MM. Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant les administrateurs provisoires de la Corporation, et formant quorum des membres du conseil d'administration provisoire.

Est absent :

- **M. Richard Fleury**

Participe également à la réunion :

- **Me Pierre L. Lambert, conseiller juridique de la Corporation**

CA-2010-09-07/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2010-09-07/002

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
ANTÉRIEURS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 23 août 2010, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

CA-2010-09-07/003

DÉMISSION DE RICHARD FLEURY

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la démission de Richard Fleury à titre de membre du conseil d'administration provisoire et de la Corporation à compter du 1^{er} septembre 2010.

(Réf : 2.1)

CA-2010-09-07/004

COMPENSATION POUR PROPOSITION
NON RETENUE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'ajouter à la compensation financière de 250 000 \$ pour les propositions non retenues déjà prévues à la section 2.6 de l'Appel de propositions, le versement d'une compensation financière supplémentaire de 500 000 \$ à tout Soumissionnaire dont la proposition non retenue aura obtenu un pointage pour la qualité d'au minimum 70 points; et

Secrétaire-
trésorier

2. De donner instructions au Représentant de la Corporation et instructions lui sont données par les présentes, qu'il voit à la modification de l'Appel de propositions par voie d'Addenda de manière à donner suite à la présente résolution.

(Réf : 3.1)

CA-2010-09-07/005

**APPROBATION – PROJET ADDENDA #1 - APPEL
DE PROPOSITIONS - PROJET-CONTRAT-01-2010**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver le projet d'Addenda #1 pour l'Appel de propositions Projet-Contrat-01-2010, tel que présenté au conseil d'administration provisoire pour approbation; et
2. D'autoriser le Représentant de la Corporation à publier l'Addenda #1, ainsi qu'à poser tous les gestes qu'il jugera nécessaires ou utiles pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

(Réf : 3.2)

CA-2010-09-07/006

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire- trésorier

Que la réunion soit levée à 9 :10 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 7 SEPTEMBRE 2010

Secrétaire-
trésorier